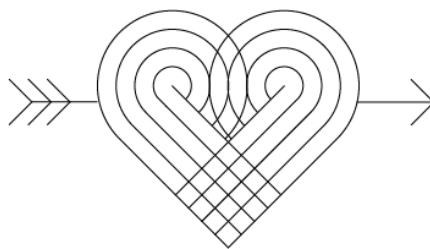




La Fabrique de Formation



S'engager dans un projet d'éducation artistique et culturelle

Cadre, modalités, outils et passerelles

Ce module vous permet de mettre en œuvre une méthodologie pour co-construire un projet qui favorise la pratique artistique et culturelle et garantit une expérience privilégiée et de qualité. Vous identifiez les rôles et missions des institutions, les différents dispositifs et les cadres réglementaires. Vous êtes amené à comprendre également les enjeux et les contraintes de vos partenaires.

INTERVENANTS

SAM KHEBIZI, directeur de l'association de médiation artistique Les Têtes de l'Art.

VINCENT LALANNE, consultant et formateur, spécialiste des politiques culturelles des collectivités territoriales et des projets culturels associatifs et coopératifs.

OBJECTIFS DE FORMATION

- Développer et intégrer une dimension d'éducation artistique et culturelle dans ses actions culturelles.
- Co-construire un projet réussi avec ses partenaires.

3 jours (17h), parcours mixte



CONDITIONS DE PARTICIPATION OU PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.
- Elle s'adresse à des personnes investies dans une démarche de mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle.

PRÉREQUIS TECHNIQUES

- Le dernier jour de la formation, il est nécessaire d'être équipé d'un ordinateur connecté à internet, équipé d'une caméra, d'un casque-micro et de sorties audio.

CONTENUS

Jour 1 : Le cadre et les enjeux de l'EAC (présentiel 7h)

Matin :

Éducation Artistique et Culturelle, Action Artistique et Culturelle, Enseignement Artistique Spécialisé :

- comprendre les 3 environnements spécifiques pour comprendre les passerelles et les croisements
- le cadre de l'EAC : ministère de la Culture, ministère de l'Éducation Nationale, collectivités locales
- les trois piliers de l'EAC, le parcours et la charte, le 100%, le FOLIOS

Les dispositifs transversaux (CLEA, PTEAC, PACTE) et leurs thématiques

Les modalités de mise en œuvre : les réseaux de l'EAC, les appels à projets ou à manifestation d'intérêts

Après-midi :

Le contexte sanitaire 2021 : point sur la situation

- qu'est-ce qui a été révélé
- quels changements de pratiques

Cas pratique : analyse collective et travail exploratoire

Le respect des Droits Culturels dans l'EAC :

- les enjeux à travailler dans la construction du parcours EAC pour l'enfant ou le jeune.

Jour 2 : Les outils de l'EAC (présentiel 7h)

Matin :

Les interlocuteurs de 1er plan dans la réalité du territoire :

- les identifier
- apprendre à les connaître (réfèrent culture des établissements scolaires, conseiller EAC de la DRAC, coordinateur de CLEA, etc.)

L'agrément d'intervention de l'Éducation Nationale :

- un dispositif peu connu
- une labellisation valable 5 ans

Les différents projets d'EAC :

- selon les types d'établissements
- selon l'âge des enfants
- par territoires

Après-midi :

Les financements de l'EAC en Région Sud

- quelle construction budgétaire proposer pour une action d'EAC

Le temps de l'EAC

- connaître les dates clés



Négocier une résidence dans la mise en œuvre d'un projet d'EAC

- création partagée, diffusion de spectacles, ateliers de pratiques artistiques...

Question de statut : être prestataire ou partenaire de l'EAC ?

- la négociation dans la mise en œuvre de projet

Intersession – travail individuel ou par binôme

Les participants sont amenés à élaborer un projet d'action d'EAC qui s'appuiera sur un exemple de cahier des charges.

Jour 3 : Restitution des travaux (distanciel 3h)

- Evaluation du contenu artistique et des objectifs
- Etude du traitement des trois piliers de l'EAC
- Echanges avec les intervenants sur les classes d'âge concernées, le calendrier et le budget prévisionnels, les modalités de restitution

POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable.
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes, acquis existants recueillis en amont de la formation.
- Feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe en présentiel les jours 1 et 2, classe virtuelle à distance le jour 3 (Zoom).
- Accès plateforme drive pour la valise d'e-ressources.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en avril 2021.
- La formation est animée en français.
- Méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels.
- Travail de cas pratiques en groupe restreint ou en collectif.
- Mises en situation avec utilisation d'exemples et matrices.
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation.
- E-valise de ressources pédagogiques rassemblant : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation (drive partagé ou envoi par plateforme de téléchargement).
- Alternance de théorie (50%) et de mise en application (50%).
- 2 formateurs pour 8 à 12 stagiaires.
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.



ÉVALUATION

- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application.
- A l'issue de la formation : bilan oral à chaud, questionnaire d'évaluation des acquis et de la satisfaction (Forms)

VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation.
- Formation non diplômante.



INFORMATIONS PRATIQUES

PUBLIC

Cette formation s'adresse aux personnes en charge des relations avec les publics, de la médiation culturelle, de la programmation artistique jeune public et aux responsables de service d'éducation artistique et culturelle, au sein de compagnies, de structures de diffusion ou de collectivités territoriales.

EFFECTIFS

- 12 participants maximum.

TARIFS ET INSCRIPTION

- 680 euros par participant (selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter).
- Inscriptions jusqu'au 11 octobre 2021 en fonction des places disponibles.
- Arsud n'est pas assujetti à la TVA pour son activité de formation.
- Formation non éligible au CPF.
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée.

HORAIRES ET DURÉE

- Classes des jours 1 +2 = 2 x 7h00 (9h30-13h00 et 14h15-17h45).
- Classe du jour 3 à distance = 1 x 3h00 (14h00-17h00).
- Durée totale : 17 heures.

ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire : fabriqueformation@arsud-regionsud.com

CONTACT

04 42 94 92 00 / fabriqueformation@arsud-regionsud.com
Caroline Bonheur – 06 88 05 48 64 – c.bonheur@arsud-regionsud.com
Linda Tali – 06 76 35 40 50 – l.tali@arsud-regionsud.com

LIEU DE FORMATION

Bouc-Bel Air (13320)